



Monestier de Clermont

Procès Verbal de réunion du Conseil Municipal du Lundi 22 juin 2015 à 20h00

PRESENTS

R.Chalvin - M.Delmas - B. Fillit - C.Fiorucci - E Froment - D Jaussett - M Lafossas - J Lucsanzsky - L Paccalet
D Parlour - C.Riondet - L Viillard - MJ Villard

ABSENTS

P.HUNCKLER donne pouvoir à **C.RIONDET**

S.GODEFROY donne pouvoir à **E.FROMENT**

SECRETAIRE de SEANCE

Eric FROMENT

Approbation du dernier compte-rendu du Conseil Municipal.

Modification : « Il y a eu de nombreux arrêts de travail ».

Intervention et présentation de Mr LAFOURCADE, Archiviste, pour les archives communales.

Il n'existe aucune subvention pour le financement d'un travail d'archivage. Les archives communales sont exclusivement à charge de la Mairie. Ce sont des archives publiques soumises au patrimoine. Le travail de tri est long et compliqué. Mr LAFOURCADE propose son aide pour un travail en amont avant de faire intervenir les Archives Départementales. Une visite est prévue le 30 juin. Le stockage et la destruction sont soumis à des règles très strictes.

DELIBERATIONS

- **Autorisation de vente et tarifs au camping municipal**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la requête de la commission Camping pour la vente de boissons et glaces au Camping municipal "Les portes du Trièves" et propose les tarifs suivants :

Glaces	
Rocket	1€
Cornetto	1.50 €
Calippo	2 €
Magnum	2.50 €
Boissons	1.50 €
Confiseries	0.50€

Accord du CM

- **Désaffiliation de la GRENOBLE ALPES METROPOLE au CDG 38**

Le CDG38 est un établissement public administratif, dirigé par des élus des collectivités, au service de tous les employeurs territoriaux de l'Isère. Fondé sur un principe coopératif de solidarité et de mutualisation des moyens, il promeut une application uniforme du statut de la fonction publique territoriale, pour plus de 15 000 agents exerçant auprès de plus de 770 employeurs isérois et anime le dialogue social à l'échelle départementale.

Le CDG38 accompagne les élus, au quotidien, dans leurs responsabilités d'employeur dans les domaines suivants :

- conseil statutaire (sur l'application du statut de la fonction publique territoriale),
- organisation des trois CAP départementales, compétentes pour émettre des avis sur la carrière, les avancements, la promotion interne ...
- secrétariat du comité technique départemental,
- secrétariat du conseil de discipline,
- conseil en gestion des ressources humaines (organisation, temps de travail, recrutement, rémunération...),
- emploi (publication des offres, reclassement, mobilité, missions temporaires...),
- santé et sécurité au travail (équipes pluridisciplinaires comprenant médecins, infirmières, assistants, préventeurs, psychologues du travail et assistantes sociales),
- secrétariat des instances médicales (comité médical et commission de réforme),
- assurance statutaire du risque employeur,
- accompagnement social de l'emploi (protection sociale complémentaire avec la garantie de maintien de salaire et la complémentaire santé)

Les collectivités de moins de 350 agents sont affiliées obligatoirement au CDG38 ; les autres collectivités peuvent bénéficier de ces prestations si elles le souhaitent, dans le cadre d'une affiliation dite « volontaire ».

Par courrier du Président du CDG 38, le conseil est informé de la demande de désaffiliation de la Métropole, à effet du 1^{er} Janvier 2016.

En effet, les effectifs de l'établissement Grenoble Alpes Métropole ont progressivement augmenté ces dernières années, et représentent actuellement plus de 1 000 agents, avec les transferts de compétence et donc d'agents liés à sa transformation en Métropole, le 1er Janvier 2015.

La volonté de désaffiliation de la Métropole s'inscrit dans un contexte d'évolution de cette intercommunalité, en application de la Loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles.

La Métropole souhaite désormais se doter d'outils et de moyens pour mettre en place une politique de ressources humaines ambitieuse, pleine et cohérente, qui intègre toutes les dimensions liées à la vie professionnelle des agents : santé au travail, avancement, mobilités, prévention et discipline.

Pour le CDG38, cette désaffiliation appelle une mise en adéquation de ses ressources et de ses modalités d'intervention, principalement dans les domaines suivants : conseil statutaire et CAP d'une part, santé et sécurité au travail d'autre part.

La loi du 26 janvier 1984 précise dans son article 15 qu'il peut être fait opposition à cette demande, dans un délai de deux mois, par les deux tiers des collectivités et établissements déjà affiliés représentant au moins les trois quarts des fonctionnaires concernés ou par les trois quarts de ces collectivités et établissements représentant au moins les deux tiers des fonctionnaires concernés.

Le Conseil Municipal,

Vu la loi 84-53 du 26 Janvier 1984 et notamment son article 15,

Vu le décret 85-643 du 26 Juin 1985 et notamment son article 31,

Vu le courrier du 26 Mai 2015 du président du CDG38 sollicitant l'avis du conseil sur la désaffiliation de GRENOBLE ALPES METROPOLE au 1^{er} Janvier 2016.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité ;

- **DECIDE** d'approuver cette demande de désaffiliation,

- **Conventions d'utilisation du gymnase communal et du Dojo avec la CCT**

Le Conseil municipal ne souhaite pas renouveler ces conventions aux conditions mentionnées. Mr VIALARD propose d'établir un audit financier plus précis et plus juste.

Report de la délibération.

- **Demande de subvention du SOU des Ecoles**

Le SOU des Ecoles sollicite la commune pour l'installation de jeux gonflables pour la fête de l'école. La commune propose de financer directement ces structures.

Pas délibération

INFORMATIONS

Compte-rendu du Conseil Communautaire

ADMINISTRATION GENERALE

Finances

- Budget Tourisme 2015- Décision modificative n°1
- Avenant au bail administratif des locaux Trésorerie Mens
- Avenants aux marchés de travaux « Réhabilitation lourde et transformation de la halte-garderie de Mens »

Ressources humaines

- Détermination des ratios et critères d'avancement de grade
- Recrutement d'un agent vacataire pour animation de cours de théâtre dans le cadre de l'EMALA

AMENAGEMENT

- Avis défavorable du conseil communautaire sur l'adhésion de la CCT à l'établissement public foncier local du Dauphiné (EPFL-D)

DEVELOPPEMENT DURABLE

- Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) : convention de mise en œuvre de l'appui financier (500 k€)
- TEPCV : candidature à l' Appel à manifestation d'intérêt « Plateformes locales de la rénovation énergétique du logement privé »

TOURISME

- Nouveaux articles à la vente au sein de la régie de l'OTI
- Maintien de la permanence de l'OTI de Monestier de Clermont le dimanche matin

CULTURE ET PATRIMOINE

- Lecture publique : équipement informatique des bibliothèques

ENFANCE-JEUNESSE-FAMILLE

- Renouvellement de l'agrément du Centre social pour le Granjou : signature Contrat de projet social avec la Caisse des allocations Familiales 2015-2018

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS

- Appel à projet ECOFOLIO : Harmonisation du service de collecte des papiers en conteneurs semi-enterrés.

RAPPORT DES COMMISSIONS

ADJUFICATION

Lancement de la consultation du bureau d'études pour la révision du PLU le 10 juin. Ouverture des plis le 10 juillet à 9h00. Choix de 2 ou 3 candidats puis un définitif en septembre.

ASSAINISSEMENT

Les travaux prévus sont à planifier prochainement.

PISCINE-CAMPING

Camping – La commission de sécurité est passée. Fermeture de 12 emplacements en cas de débordement du ruisseau. Deux employés ont été recrutés pour la saison, ouverture le 13 juin.

Une réflexion est à engager sur le mode gestion du camping.

Piscine – Ouverture de la piscine le 6 juin puis cours avec le collège et les écoles. Réunion le 1^{er} juillet à 8h00 à la piscine. Recrutement d'un MNS pour le dimanche en partenariat avec la commune de Gresse en Vercors. La commission propose de se réunir à nouveau durant l'été autour d'une soirée pique-nique.

ARMEES – DEFENSE

La cérémonie du 20 juillet (des onze otages) aura lieu au Col du Fau (Roissard) le 19 à 11h00. Apéritif à Monestier de Clermont.

JEPE

La CCT mène une réflexion sur le travail des jeunes (14/20 ans) l'été et souhaiterait à long terme établir un véritable recensement.

GT Ecoles : présentation du programmiste sur l'implantation au terrain de la Source.

A priori, légère baisse des effectifs en maternelle pour la rentrée 2015.

Le Conseil Jeunes organise un tournoi à la piscine.

SPORT – ASSOCIATIONS

Rencontre le 5 septembre avec toutes les associations.

Le RCVMT est en baisse d'effectif et d'encadrant. Démission du bureau.

Réflexion sur la demande de subvention de Trièves Sport-co à la CCT. Le Conseil Municipal de Monestier n'est pas en accord sur le financement cette demande exceptionnelle.

ANIMATION - CULTURE

La Fête de la Musique : réussite globale à tous les points de vue.

Trièves en Scène accueillera en première partie le spectacle des comédiens du foyer ALHPI.

URBANISME – PATRIMOINE

Prochaine commission le 9 juillet.

Préparation des Journées du Patrimoine.

TRAVAUX – VOIRIE

Prochaine commission le 7 juillet.

Problématique de la gestion des nombreux déchets canins.

Embellissement du rond-point de la Gare.

FINANCES

Pas de dépassement significatif.

La Perception de Monestier de Clermont fermera définitivement le 31.12.2015. Le choix de la trésorerie pour le Territoire est Mens. La passage de la dématérialisation est à accélérer. Les régies pourront déposer en banque.

COMMUNICATION

Bulletin de juillet en cours.

CCAS

Attribution d'une subvention pour un voyage scolaire.

Mise en place d'un réseau des CCAS intercommunal.

RESSOURCES HUMAINES

Prochaine réunion en septembre.

SIGREDA

Table ronde prévue sur la gestion des boues.

QUESTIONS DIVERSES

ACCA - Souhait de l'association d'un local pour les chasseurs, si possible avec électricité et eau afin de permettre le contrôle et le dépeçage du gibier dans de bonnes conditions. La commune ne dispose pas d'un tel local.

Collège – Préparation du CM pour le message de la commune à déposer dans la capsule.

DATES À RETENIR

24.06 : 20h15 GT Patrimoine
25.06 : 18h30 Conférence Territoriale
30.06 : 17h00 AG La Fourmi
17h30 CCT Aménagement
19h00 Réunion de lancement étude sur l'évolution du bloc communal
01.07 : 20h00 Commission logement
02.07 : 17h30 ONF
18h00 CCT GT Ecoles
03.07 : 17h00 Cinquante ans du Collège
06.07 : 18h30 Conseil Communautaire
07.07 : 20h15 C Voirie Travaux
08.07 : 18h30 C Permis de Construire
20h30 GT Grand rue
10.07 : 09h00 C Appel d'offre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.